

LA LETTRE DU MAIRE



CHÈRES BAVILLIÉROISES, CHERS BAVILLIÉROIS,

Une soirée destinée à faire le bilan de la première moitié du mandat municipal s'est tenue le mercredi 4 octobre. Cette soirée était gratuite et ouverte à tous. Vous étiez plus de 130 personnes à vous être déplacées pour assister à cet événement. J'ai dressé à cette occasion le panorama des actions phares menées par la municipalité ces trois dernières années. J'ai ensuite évoqué les projets à venir.

La soirée s'est terminée autour du buffet et du verre de l'amitié. Je tiens à remercier les jeunes du Centre Éducatif Professionnel de la Douce qui ont accepté de préparer ce buffet dinatoire. Vous retrouverez dans cette lettre un retour en photos sur cet événement.

Par ailleurs, comme chaque année au mois d'octobre, la commune de Bavilliers s'est associée à l'opération « Octobre Rose ». Il s'agit d'un mois de mobilisation en faveur de la lutte contre le cancer du sein. A cette occasion et pour marquer symboliquement cet événement, le centre-ville de Bavilliers s'est paré de rose.

Je tiens à saluer également l'action de solidarité portée par l'association de commerçants « Les Vitrines de Bavilliers » qui ont proposé la vente de porte-clés à 3 € dans les commerces adhérents. Les bénéfices seront reversés à l'association « Vivre comme avant ».

Dans un autre domaine, le 11 novembre aura lieu la cérémonie commémorative de l'anniversaire de l'Armistice de 1918. Il s'agit également d'une cérémonie destinée à rendre hommage à l'ensemble des morts pour la France. J'invite chacune et chacun d'entre vous, élus, responsables des multiples institutions et

associations présentes dans la commune, ainsi que l'ensemble de la population à se réunir à 11 heures ce jour-là devant le monument aux morts de notre commune, place Jean Moulin. La municipalité offrira le verre de l'amitié à toutes les personnes présentes.

Le devoir de mémoire s'impose à tous les Français, particulièrement en cette période où l'action des forces armées de notre pays est remise en cause dans certains pays du monde qui comptent pourtant parmi nos alliés traditionnels, fragilisant ainsi les grands équilibres mondiaux.

Pour terminer cette lettre, je tiens à signaler que, contrairement aux rumeurs et à une pétition qui circulaient au mois de juin, le club ados ne fermera pas. Au contraire, sa formule évolue. De plus, la municipalité proposera prochainement un dispositif permettant aux jeunes qui le souhaitent de financer une partie de leur permis de conduire et une partie de leur BAFA en contrepartie d'un certain nombre d'heures d'implication citoyenne auprès des divers services communaux.

En cette période où désinformation, rumeurs et fake-news font des ravages, pour être sûrs d'avoir la bonne information, privilégiez les communications municipales.

Bonne lecture à tous !

Éric KOEBERLÉ,
Maire de Bavilliers

RETOUR SUR LA RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT !



MERCREDI 4 OCTOBRE, VOUS ÉTIEZ PLUS DE 130 RÉUNIS AU CENTRE JEAN-MOULIN À L'OCCASION D'UNE RÉUNION PUBLIQUE CONSACRÉE AU MI-MANDAT. TROIS THÉMATIQUES ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES PAR ÉRIC KOEBERLÉ, MAIRE DE BAVILLIERS, LA SÉCURITÉ, L'ATTRACTIVITÉ ET L'ENVIRONNEMENT. CES TROIS THÉMATIQUES ONT TOUTES ÉTÉ SUIVIES D'UN TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC.

1 Sécurité

La sécurité tout d'abord, avec la présentation d'un bilan dont nous sommes fiers. En effet, les 33 caméras que compte la commune sont d'une aide précieuse lorsqu'un incident se produit. Nous avons aussi recruté le 1^{er} juin dernier un policier municipal. N'oublions jamais que la sécurité est la première des libertés. Nous ne reculerons pas sur ce terrain.

2 Attractivité

En matière d'attractivité, Bavilliers n'a pas à rougir de ses voisins. Nous avons la chance d'avoir un riche tissu associatif qui organise bon nombre d'activités et autres manifestations. La municipalité développe quant à elle d'autres événements, en partenariat avec nos bonnes volontés associatives. Dans ce cadre-là, nous avons créé trois grandes nouvelles manifestations, le Bavi'Yeah, la Bavilliers'Colors et la Bavi'Night.

3 Environnement

Enfin, l'environnement a toujours été au cœur de notre projet municipal. À Bavilliers, nous croyons dans l'écologie par l'innovation et le progrès, au parfait opposé de l'écologie punitive qui ne fait qu'ajouter les taxes et les sanctions. Très concrètement, au lieu de couper l'éclairage public la nuit pour diminuer notre consommation et faire des économies, nous avons investi dans du LED nous permettant de le maintenir.

À la suite de la présentation de notre bilan, Didier Vallverdu, Vice-président du Département et Pierre Carles, Vice-président du Grand Belfort, nous ont honoré de leur présence et ont pris la parole pour apporter leur soutien plein et entier à l'équipe municipale.

Après ces deux interventions, le Maire a conclu cette soirée en faisant un état des lieux de nos projets pour cette deuxième partie de mandat. La soirée s'est terminée par un pot convivial, dont vous avez été très nombreux à apprécier les amuse-bouche réalisés par les jeunes du CEP de la Douce de Bavilliers.



Éric Koeberlé
Maire de Bavilliers



Didier Vallverdu
Vice-président du Département



Pierre Carles
Vice-président du Grand Belfort



Un immense merci
à tous pour votre présence !

NOËL POUR TOUS !

Le Père-Noël de passage à Bavilliers

À partir du 1^{er} décembre, les lutins du CCAS installeront une boîte aux lettres à l'effigie de Noël au sein du hall d'accueil de la Mairie. Chaque enfant pourra y déposer une lettre en précisant bien son nom, prénom et adresse. Le Père-Noël se chargera de lui répondre dans les plus brefs délais avec une belle surprise. À vos stylos, le Père-Noël, la Mère-Noël et les lutins sont impatients de vous lire !

Un cadeau de Noël pour les plus démunis à créer soi-même

Dès le 1^{er} décembre, le Centre Communal d'Action Sociale vous propose de créer vous-même un cadeau de Noël pour les plus démunis.

C'est tout simple, il vous suffit de prendre une boîte et de mettre plusieurs choses dedans avec beaucoup d'amour. Une fois votre boîte faite, vous pourrez la déposer en Mairie. Les boîtes seront ensuite distribuées par le biais d'une association.

Chaque boîte contiendra les éléments suivants :

- un vêtement chaud,
- un produit de première nécessité,
- un produit alimentaire (pas de produits frais),
- un produit loisir (mots fléchés, jeux de cartes),
- un petit mot d'accompagnement.

AUX CÔTÉS

DE NOS ASSOCIATIONS

RÉUNION DE RENTRÉE !

LE 30 SEPTEMBRE, LA MUNICIPALITÉ A ORGANISÉ UNE RÉUNION DE RENTRÉE À DESTINATION DES RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS. LA COMMUNE EST RICHE DE 25 ASSOCIATIONS, QU'ELLES SOIENT SPORTIVES, CULTURELLES, À DESTINATION DES ÉCOLES, OU DES COMMERÇANTS.

La Ville de Bavilliers consacre chaque année une enveloppe d'environ 40 000 € pour les soutenir à travers des subventions. Durant cette matinée nous avons pu échanger sur les différents équipements municipaux (salles, gymnase, stade, terrains de tennis...).

Ces équipements sont entretenus par les agents municipaux qui ont été largement remerciés pour leur travail par les associations. Nous leur avons demandé d'en prendre soin et d'être vigilants vis-à-vis de la sobriété énergétique. Chacun a pu prendre la parole, informer des dates de leurs manifestations et parler de leurs éventuelles difficultés.

Il a été convenu qu'un calendrier annuel des manifestations serait mis en place et qu'une réunion aurait lieu en juin 2024 pour mettre en commun les plannings.

TAXE FONCIÈRE EN HAUSSE MAIS TAUX INCHANGÉS

CHAQUE AUTOMNE, LA TAXE FONCIÈRE ARRIVE CHEZ LES PROPRIÉTAIRES ET CHAQUE ANNÉE LA MÊME QUESTION DE L'AUGMENTATION REVIENT SUR LES LÈVRES DES CONTRIBUABLES BAVILLIÉROIS.



La municipalité tient à vous apporter la précision suivante sur le pourquoi de cette hausse notamment pour cette année.

L'année 2023 est marquée par une augmentation généralisée des bases servant au calcul de la taxe foncière, décidée par le gouvernement, sans précédent depuis près de quarante ans. Une hausse de 7,1 % a ainsi été votée au niveau national et sera appliquée à toutes les communes du territoire français sur la taxe foncière ainsi que

sur la taxe d'enlèvement des déchets. À cela s'ajoute pour un certain nombre de contribuables une hausse due au contrôle effectué par la Trésorerie sur ces mêmes bases en régularisation.

Cependant depuis 2014, les élus de Bavilliers n'ont pas augmenté les taux communaux sur les propriétés bâties et non bâties, ils sont donc stables et le resteront pour toute la durée du mandat. L'augmentation n'est donc pas du fait d'une volonté municipale mais décidée au plus haut sommet de l'État.

ÉLECTION

UN TERRIFORTAIN ÉLU À LA TÊTE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES DU SÉNAT

Jeudi 5 octobre, nous avons eu le plaisir d'apprendre l'élection de Cédric Perrin, sénateur du Territoire de Belfort, à la présidence de la Commission des Affaires Étrangères, de La Défense et des Forces armées du Sénat.

Ce choix témoigne de la reconnaissance de ses pairs quant à son expertise en matière de politique étrangère et de défense et représente une grande fierté pour notre département.

« Cette nouvelle fonction est évidemment un grand honneur et exige une grande responsabilité mais elle ne m'éloigne

pas du Territoire de Belfort, auquel je suis profondément attaché, qui est au cœur de mon engagement et que je continuerai à défendre de toutes mes forces » nous confie-il.

Nous souhaitons à Cédric Perrin tout le succès dans son nouveau rôle de Président de la Commission des Affaires Étrangères et lui renouvelons nos félicitations pour cette élection amplement méritée. Nul doute que sa détermination et son expertise seront des atouts précieux pour la France dans les défis internationaux à venir.



Cédric Perrin

Sénateur du Territoire de Belfort, président de la Commission des Affaires Étrangères, de La Défense et des Forces armées du Sénat.